

# ÉCOLES SAIGNELÉGIER

Aux parents des élèves des  
écoles de Saignelégier

Saignelégier, le 6 mai 2020

## Reprise progressive de l'enseignement dans les écoles de Saignelégier

Chers parents,

Le Conseil fédéral a confirmé mercredi 29 avril sa décision de permettre un **retour à l'enseignement en salle de classe dès le 11 mai**. Cette 2<sup>e</sup> étape du déconfinement constitue une reprise d'une vie sociale plus habituelle et est un symbole soulignant que les efforts consentis par chacun·e et notamment les familles face à la pandémie du Covid-19 ont apporté les résultats escomptés.

Si la réouverture des écoles est une nouvelle réjouissante, le retour des élèves dans leur salle de classe n'est pas pour autant un retour à la « normale ». **La vigilance et le principe de précaution restent de mise** et les recommandations l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) seront appliquées. Il sera entre autres demandé aux élèves de respecter des mesures d'hygiène des mains par un lavage régulier et de se distancier de 2 mètres de leur·s enseignant·e·s. Dans le contexte scolaire, les enfants ne sont pas tenus de respecter une distance minimale entre eux. Cependant, dans le souci du respect plus général des règles de conduite sanitaires, nous veillerons ce qu'ils limitent autant que possible les contacts physiques entre eux et quittent sans tarder le bâtiment scolaire à la fin des cours. Par ailleurs, les parents des élèves de 1-2P qui viennent habituellement chercher leur enfant à l'école seront priés de l'attendre dans la cour du bâtiment Juventuti en se tenant à une distance de 2 mètres les uns par rapport aux autres.

Dans ce contexte favorable à la reprise de l'enseignement dans nos bâtiments, les enfants viendront à l'école s'ils ne sont pas malades et s'ils ne vivent pas avec une personne atteinte du Covid-19. Ceux qui présentent une pathologie les rendant particulièrement vulnérables au Covid-19 ou vivant avec un membre de leur famille qui l'est sont invités à prendre contact avec leur médecin afin d'évaluer leur situation. Sur la présentation d'un certificat médical à la Direction de l'école, ils suivront l'enseignement à domicile.

Concrètement, dès lundi prochain, **les élèves reprendront le chemin de l'école en demi-classes, par journée d'école alternée jusqu'au 20 mai**, dans le but notamment de leur permettre de retrouver le lien pédagogique avec leur·s enseignant·e·s et pour apprendre à adopter ensemble les comportements sanitaires adéquats. L'enseignant·e de votre enfant (degrés 1P à 8P) ou la Direction de l'école secondaire (degrés 9S à 11S) vous contactera pour vous communiquer le groupe auquel votre enfant appartiendra et les jours où il sera attendu en classe. Dans la mesure du possible, au sein des écoles primaire et secondaire, nous avons tâché de simplifier les organisations familiales en faisant venir les enfants d'une même fratrie les mêmes jours de semaine. **Les cours facultatifs ainsi que l'aide aux devoirs** reprendront en principe, après l'Ascension, soit **dès le 25 mai**, date à laquelle tous les enfants devraient revenir à l'école en classes complètes.

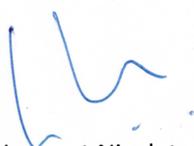
Sur le plan pédagogique, la reprise de l'enseignement présentiel permettra le renforcement et la poursuite des apprentissages des élèves. Le présent semestre ne comportera pas de moyennes ou d'appréciations, mais il permettra d'établir un bilan du travail effectué durant la période d'enseignement à distance et des mesures à appliquer dans la perspective de la reprise de l'année scolaire prochaine.

Les éventuelles situations limites de **promotion** (cycles 1 et 2) et de **transitions** (cycle 3) seront discutées au cas par cas avec les enseignant·e·s des élèves concernés, en partant du principe que la situation exceptionnelle vécue par les élèves depuis le mois de mars ne leur soit pas défavorable. Pour les élèves du cycle 3, suite à la séance tenue le 5 mai entre le Service de l'enseignement et la Conférence des directeurs des écoles secondaires, il a été décidé d'appliquer la règle suivante pour gérer les promotions : les notes du bulletin du 1<sup>er</sup> semestre sont considérées comme moyennes annuelles. Les notes obtenues du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 13 mars peuvent être prises en considération lorsqu'elles sont en faveur de l'élève.

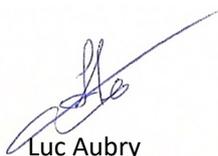
Compte tenu de la situation sanitaire en Suisse, **les camps de 7P et 8P sont annulés**, laissant place à d'éventuelles activités extra-scolaires et les courses d'école des degrés 1P à 6P seront en principe organisées dans notre région. **Le camp de 10S, a, quant à lui, été reporté** à l'année scolaire prochaine, **la cérémonie de promotions des élèves de 11S** n'aura pas lieu comme à l'accoutumée et se tiendra sous une forme encore à définir et le bal de fin d'année des 10S et 11S ne pourra malheureusement pas être organisé.

Pour terminer, nous vous invitons à prendre connaissance du Communiqué du Service de l'Enseignement qui vous est spécifiquement adressé et que vous trouverez en lien sur les sites Internet des écoles primaire et secondaire.

En vous remerciant sincèrement pour votre collaboration et pour l'accompagnement du travail scolaire durant toute cette période d'enseignement à distance, nous nous réjouissons de retrouver votre enfant dans sa salle de classe, restons à disposition pour toute information complémentaire et vous adressons, chers parents, nos salutations les meilleures.



Laurent Nicolet  
Directeur



Luc Aubry  
Membre de la direction de l'ES Saignelégier

Copie : - Commission de l'école primaire  
- Commission des Ecoles secondaires des Franches-Montagnes

Sites des écoles :

<http://www.ecoles-du-jura.ch/epsaignelegier/>

<https://www.essaaignelegier.ch/>